

LES RENDEZ-VOUS  
**alterequity**  
people.planet.profit

Dérèglement climatique :  
un espoir est-il encore possible ?  
Quel chemin pour une trajectoire 2°C ?

9 juillet 2020 de 18h à 19h sur zoom



**SPEAKERS**

**Claire Tutenuit**  
Déléguée générale de l'association Entreprises  
pour l'Environnement

**Fabrice Boissier**  
Directeur Général Délégué de l'ADEME

La transition écologique est une transition de société ;  
prendre conscience de sa responsabilité et agir en  
fonction de ses besoins justes est urgent

Pionnier de l'investissement à impact, alter equity organise des rencontres contribuant à la réflexion et à l'action sur les principaux enjeux d'intérêt général contemporains, qu'il soutient par son activité d'investissement : les RENDEZ VOUS alter equity.

A la suite de la séance inaugurale, qui avait réuni deux exceptionnels penseurs, Monique Canto-Sperber et Alain Grandjean, au cours de laquelle les grands enjeux sociaux et relatifs au dérèglement climatiques avaient été recensés, il nous a semblé majeur de partager l'analyse du chemin possible pour concrétiser la transition écologique.

Ce second webinar, animé par Fanny Picard, fondatrice d'alter equity, a réuni deux des principaux experts français de ce sujet : Claire Tutenuit, Déléguée Générale de l'association Entreprises pour l'Environnement et Fabrice Boissier, Directeur Général Délégué de l'ADEME.

Rappel de la dynamique climatique actuelle ; quels enjeux pour notre planète ?

Lors du premier RENDEZ VOUS alter equity, Alain Grandjean avait indiqué que **la planète s'inscrit actuellement sur une trajectoire de hausse moyenne de température de 4-5°C à horizon 2100.**

Un tel dérèglement climatique aurait des conséquences cataclysmiques : environ la moitié de la planète deviendrait invivable du fait de la chaleur et de l'humidité, provoquant une pression

migratoire massive. Des maladies se développeraient. Des centaines de milliers d'hectares de forêt disparaîtraient, nous privant de leur rôle primordial de puits de carbone. Les rendements agricoles seront dégradés par la sécheresse. Les villes côtières à moins d'1m d'altitude seront submergées par la montée des eaux, etc.

Claire Tutenuit : « *Pour être en cohérence avec l'Accord de Paris, la France devrait atteindre la neutralité carbone en 2050. Nous ne sommes pas sur cette trajectoire. »*

Fabrice Boissier : « *Chaque demi-degré supplémentaire compte »*

Par exemple, sur une trajectoire 2°C, les climatologues estiment que la banquise polaire fondrait complètement une année sur cinq, tandis que sur une trajectoire 1,5°C, elle fondrait complètement une fois par siècle. La différence est majeure car la banquise réfléchit les rayons du soleil qui réchauffent les océans.

Fabrice Boissier : « *Ainsi, chaque évitement d'émission » de gaz à effet de serre améliore le sort de l'humanité.*

Compte tenu de l'inertie climatique, les efforts réalisés aujourd'hui n'auront d'effet que dans 20 ans. Entre-temps, nous devons nous préparer à la multiplication inévitable de canicules et d'épisodes de sécheresse. **Notre responsabilité doit nous conduire à modifier nos modes de vie.**

Fabrice Boissier : *Ce que nous faisons maintenant permettra peut-être de sauver l'habitabilité de la terre dans la deuxième moitié du 21<sup>ème</sup> siècle. »*

D'où proviennent ces émissions de gaz à effet de serre ? Et comment les juguler ?

Les émissions de gaz à effet de serre tels que le CO<sub>2</sub>, le méthane et le protoxyde d'azote résultent de l'activité humaine. En France quatre secteurs sont responsables de la quasi-totalité (90%) de nos émissions de gaz à effet de serre : les transports (30%), l'agriculture (20%), l'industrie (20%) et le bâtiment (20%).

Quelques solutions :

Fabrice Boissier « *Tous les exercices prospectifs se rejoignent sur un point : on ne peut négliger aucun levier compte tenu de l'urgence et de l'ampleur de l'effort à réaliser. Il faut agir vite et fort. »*

## Transports

- Réduction des besoins et habitudes de mobilité (télétravail notamment)
- Développement des mobilités douces
- Développement des **transports en commun**
- **Diminution des trajets** entre domicile et lieu de travail
- **Développement du covoiturage et des mobilités servicielles** (véhicules partagés par exemple)
- **Abandon des véhicules thermiques** au profit de l'électrique ou à hydrogène

## Agriculture

- **Réduction du gaspillage** : aujourd'hui 20% à 30% de la matière est perdue entre la production agricole et nos assiettes.
- **Modification de notre alimentation** : Manger local et de saison et rééquilibrer la consommation de protéines animales et végétales notamment en mangeant deux fois moins de viande et de meilleure qualité, c'est-à-dire non-issu de l'élevage intensif. Ce dernier repose sur l'importation d'importants volumes de soja dont la culture engendre la déforestation. A l'inverse, l'élevage des bêtes au pâturage contribue au stockage de carbone par les prairies .
- **Changement des méthodes de production agricole** : développer l'agro-écologie et l'agroforesterie, augmenter les surfaces agricoles bio qui ne représentent encore que 9% du total en France.

## Industrie

- **Electrification** : l'électricité est un vecteur énergétique favorable à la transition écologique. Elle est déjà en France peu émettrice en carbone du fait de la part d'électricité nucléaire. Le développement de l'éolien et du solaire accélérera la transition écologique. Nombre d'industries doivent cependant encore conduire cette transition vers l'électricité pour leurs besoins d'énergie, reposant encore aujourd'hui sur le charbon, le fuel et le gaz.
- **Economie circulaire et de fonctionnalité** : le recyclage des déchets se développe, mais les entreprises françaises doivent encore s'adapter vers l'économie circulaire en utilisant de façon beaucoup plus importante des matières premières recyclées et éco-concevoir : utiliser moins de ressources pour produire les biens de consommation, allonger la durée de vie des produits et permettre de réparer plutôt que jeter.  
Il faut aussi développer l'économie de la fonctionnalité, par exemple avec l'usage de voitures partagées.
- **Biogaz, biomasse et énergies renouvelables comme sources de chaleur** au lieu des énergies fossiles, même si ce n'est pas facile à grande échelle, notamment du fait de la quantité limitée de biomasse disponible en France comme le décrit l'étude ZEN 2050 (Zéro Emission Nette) de l'association Entreprises pour l'Environnement publiée en 2019 (téléchargeable gratuitement sur [www.epe-asso.org](http://www.epe-asso.org)).

- **Sobriété et efficacité des systèmes** : pour rester sur une trajectoire 2°C, **la consommation d'énergie finale doit être divisée par deux environ par rapport au niveau actuel**. L'industrie est un secteur qui a déjà fortement diminué ses émissions, notamment par des gains d'efficacité énergétique, mais il reste encore des gisements importants atteignables en mettant en œuvre des technologies disponibles, par exemple en généralisant les moteurs à vitesse variable dans toutes les installations industrielles

## Bâtiment

- **La rénovation du parc de logement** : aujourd'hui, nous rénovons partiellement 400 000 logements par an alors que nous devrions tendre vers chaque année 700 000 rénovations globales (amenant les logements à un niveau de performance BBC- Bâtiments Basse Consommation). Cela permettrait de réduire les émissions du secteur de 90% en 2050 (obligation préconisée par la Convention Citoyenne pour le Climat).
- **L'aménagement de l'espace urbain** : l'étalement des villes a pour conséquence l'artificialisation des sols et, mécaniquement, la diminution de leur capacité à stocker du carbone. Nous devons construire des villes à la fois plus denses et plus vertes, avec plus de logements collectifs qu'individuels, des services de proximité et des lieux de travail proches des lieux de vie, laissant un maximum de terres pour le stockage de carbone, la préservation de la biodiversité et la production de biomasse (pour l'agriculture, le bois matériau et l'énergie).

Quelles actions sont-elles déjà menées à l'international ; comment se positionne la France ?

*Claire Tutenuit : « L'Accord de Paris a reconnu que chaque pays doit développer sa propre stratégie de décarbonation, compte tenu de la singularité de ses problèmes et dynamiques de solutions »*

Par exemple, les trajectoires de l'Allemagne et de la France ont des points communs dans le domaine automobile mais sont différentes concernant le logement ou l'électricité.

Il y a toutefois un certain attentisme : peu de pays souhaitent faire des efforts s'ils ne sont pas suivis par d'autres. La transition vers une société durable se fera dans la coopération. Les entreprises qui développent des solutions sont aussi plus enclines à investir si c'est avec des perspectives de marchés globaux.

Que peuvent faire les citoyens, les entreprises et les pouvoirs publics pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à leur échelle ?

## Les citoyens

Fabrice Boissier : « *Pour réduire son empreinte carbone personnelle, il est pertinent de s'interroger sur ses besoins pour diminuer sa consommation et de préférer l'achat d'occasion ou la réparation.* »

Réaliser un bilan carbone individuel permet de prendre conscience de ses émissions et des leviers de réduction. Par exemple, l'alimentation est responsable de 27% en moyenne des émissions d'un Français. Pour réduire cette part, il est indispensable de **choisir des produits bio, locaux et de saison et de réduire sa consommation de viande.**

Fabrice Boissier : « *Importer des biens de consommation de pays dont le mix énergétique est carboné engendre des émissions supplémentaires en plus de leur transport : il faut préférer des biens produits localement.* »

On raisonne trop souvent sur les émissions de carbone du territoire français. Mais les émissions causées dans d'autres pays par nos importations représentent presque autant que les émissions sur le territoire français.

### Les entreprises

Claire Tutenuit : « *La décarbonation est aujourd'hui un axe stratégique pour les groupes français, pas seulement parce qu'ils sont soumis à des obligations de reporting carbone. Ils ont pris conscience des attentes de leurs actionnaires comme de leurs parties prenantes et de l'intérêt d'agir en anticipation de marchés futurs.* »

Comme pour les citoyens, la mesure par les entreprises de leur empreinte carbone est la première étape avant d'engager une stratégie d'éviction d'émissions.

### Les pouvoirs publics

L'Etat et les collectivités jouent un rôle majeur dans la transition écologique. L'Etat peut utiliser quatre leviers : la **réglementation**, la **fiscalité**, l'**incitation** et l'**élan politique**.

Claire Tutenuit : « *Les citoyens, les entreprises ainsi que les pouvoirs publics doivent agir ensemble, sans quoi nous n'atteindrons pas nos objectifs* »

**La Convention Citoyenne pour le Climat** a formé un exercice intéressant de démocratie participative. Un des points saillants a été la maturité rapide des membres de la Commission sur le sujet de la transition écologique, pourtant complexe. En comprenant les enjeux, ils ont

presque unanimement soutenu les propositions, parfois très contraignantes. Cela illustre que les Français sont prêts à des évolutions fortes et même des sacrifices après avoir compris les enjeux. Il faut en retenir la puissance de la pédagogie et de l'enseignement en matière de dérèglement environnemental.

Nous avons demandé à Claire Tutenuit et Fabrice Boissier de sélectionner les deux mesures qui les inspirent le plus parmi les propositions de la Convention.

**Claire Tutenuit :**

- **Rénover** les copropriétés et propriétés privées : obligation de rénover les maisons au moment des transmissions, et les copropriétés en commençant par les moins performants et en étalant l'obligation sur 20 ans.
- **Ralentir l'artificialisation des sols**, dans un souci de préservation de la biomasse et de développement urbain moins émetteur.

**Fabrice Boissier :**

- **Enseigner la transition écologique à tous les niveaux du parcours scolaire et après le bac.** Par exemple, un programme d'économie doit prendre en compte l'économie circulaire.
- **Réguler la publicité pour orienter les consommateurs vers des achats responsables.**

La croissance est-elle compatible avec la transition écologique ?

Claire Tutenuit : « *La réduction des émissions de gaz à effet de serre n'est pas incompatible avec la croissance économique, mais cette nouvelle croissance sera différente de celle que nous connaissons aujourd'hui et ne concernera pas tous les secteurs de la même façon* »

Fabrice Boissier : « *Une transition écologique est une transition de société ; elle ne doit pas être clivante mais solidaire* »

Il revient surtout aux pouvoirs publics de s'assurer que cette transition ne se fasse pas au détriment des plus précaires. La transition devra permettre une croissance plus inclusive.

Il existe d'autres indicateurs que le PIB pour prendre en compte les facteurs environnementaux et sociaux et mesurer une prospérité durable.

\*  
\*      \*

**Claire Tutenuit**, ancienne élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégée de mathématique, ingénieure du Corps des Mines et lauréate de l'IEP-Paris. Claire a travaillé pendant 5 ans au Ministère de l'Industrie puis 15 ans en entreprise dans les secteurs de l'environnement et de l'énergie chez Veolia et des hautes technologies chez Airbus. Depuis 2006, elle dirige EPE (Entreprises pour l'Environnement), association de grandes entreprises qui partagent la vision de l'environnement comme source de progrès et d'opportunité et travaillent ensemble à mieux le prendre en compte dans leur stratégie et leur gestion courante. Elle est à ce titre autrice ou a dirigé plusieurs publications. Elle est administratrice de la Fondation pour la Nature et l'Hommes, de l'Ineris et de GRDF.

**Fabrice Boissier** est diplômé de l'Ecole Normale Supérieure et ingénieur du Corps des Mines. Il a démarré sa carrière au sein de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) du Languedoc-Roussillon en tant qu'adjoint au Directeur. Il a été ensuite Directeur du département Géothermie au Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) puis directeur de la maîtrise des risques à l'Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs. Depuis 2014, il est Directeur Général délégué de l'Ademe.

Trois documents de référence :

Scénarios 2030-2050 de l'ADEME

<https://www.ademe.fr/lademe/priorites-strategiques-missions-lademe/scenarios-2030-2050>

Document de référence de la stratégie française bas carbone :

<https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>

[Zen 2050 – Imaginer et construire une France neutre en carbone,](#)  
Entreprises pour l'environnement, mai 2019